

BERNIN DURABLE ET RESPONSABLE



Bernin, 1ère collectivité de France Iso 26000 territoires

Piloter une collectivité revient à pratiquer la médiation entre des choix multiples, parfois antagonistes sur tous les sujets et dans un environnement global très fluctuant. Les impératifs législatifs se multiplient, les contraintes environnementales et budgétaires s'imposent à tous les élus locaux. Il est devenu fondamental d'agir avec méthode pour gérer cette complexité dans l'intérêt durable des habitants et de leur territoire. Agir de façon responsable revient à réfléchir à l'impact des décisions que l'on doit prendre et à les assumer. Les élus doivent savoir s'adapter, bien comprendre tous les enjeux, écouter tous les avis puis décider avec le souci de l'intérêt général. ISO 26000 est une méthode internationale qui permet à toutes les organisations (entreprises, collectivités, ONG, associations...) de s'engager dans une démarche responsable, d'en suivre l'évolution et de la faire évaluer objectivement par des personnes extérieures. Cette démarche fournit aux citoyens une grille de lecture de la politique conduite par l'équipe en place selon le principe : « Penser global, agir local ».

A Mairie de Bernin
RD1090
38190 Bernin

T 04 76 92 07 40
F 04 76 08 97 22
@ info@bernin.fr
w www.bernin.fr





Laurence Bellicard, maire - Philippe Vieille, délégué au développement et à l'agriculture

Depuis le début de son mandat l'équipe municipale s'est engagée dans une conduite responsable de son fonctionnement tant au niveau budgétaire, social qu'environnemental. Une large place a également été faite à la concertation, notamment par la mise en place de nombreux groupes de travail intégrant élus et habitants. La concertation, consiste à donner la parole aux usagers qui veulent s'exprimer et à organiser ce temps de parole collective pour aboutir à des décisions qui servent au mieux l'intérêt général.

A Bernin, comme ailleurs, la concertation est revendiquée par tous les habitants. La mettre en oeuvre est un défi complexe que nous nous efforçons de réussir au mieux. Si l'on consulte trop tôt, on reproche aux élus leur indécision. Si l'on échange avec les citoyens sur base d'un pré-projet structuré, on critique les élus qui utiliseraient la concertation pour faire valider une décision qu'ils auraient déjà prise ! Il faut trouver un équilibre subtil entre ces deux situations. Si de nombreux Berninois contribuent de bonne foi à l'évolution de notre commune, d'autres participent aux groupes de travail pour y défendre un intérêt particulier ou y faire entendre une opinion politique différente. Ceci aboutit à une sur-représentation de la contestation dans les instances de concertation, phénomène que l'on constate dans toutes les collectivités. Les décisions prises par les élus ne satisfont pas toujours tous les acteurs des groupes de travail. Ces instances sont pourtant essentielles car elles permettent d'éclairer les choix des élus en donnant une tribune aux citoyens engagés et aux opposants qu'ils soient ou non des élus.

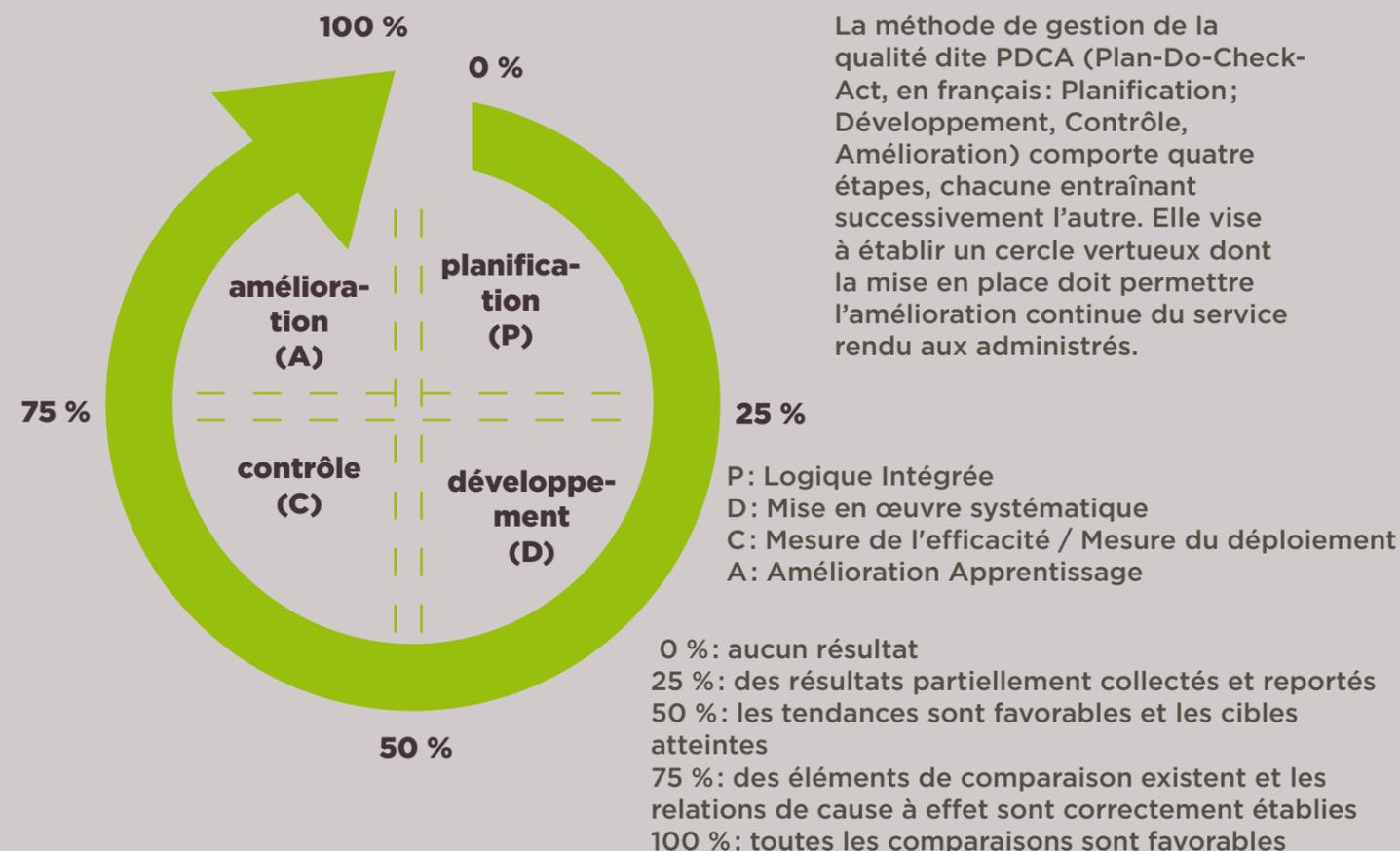
Depuis 2008 la mairie de Bernin est engagée de façon résolue en faveur du développement durable. Ce qui était un engagement de campagne fut mis en application dès la nouvelle équipe et Bernin est devenue la première collectivité de France à voir sa démarche développement durable validée selon le référentiel international ISO 26000, organisant la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Un des autres grands enjeux de chaque équipe municipale est de réussir à bien gérer la relation entre les élus (de passage) et les services (qui assurent sur le long terme le fonctionnement quotidien de la collectivité). L'ISO 26000 nous a donné des outils pour que cette relation se structure et s'ancre durablement dans la gestion de la collectivité. Les citoyens attendent de leurs représentants qu'ils agissent avec méthode et de façon organisée (indicateurs, tableaux de bord). Nous sommes engagés dans une démarche au long cours et si beaucoup reste à faire nous sommes fiers de ce qui a déjà été réalisé. Vous pourrez en juger à l'issue du dernier et troisième audit que conduira la collectivité avant le terme de notre mandat.

Je suis reconnaissante aux élus et aux services qui ont contribué à la mise en place de cette démarche pionnière et exemplaire sans recourir à l'aide de conseils extérieurs comme ceci est fréquemment le cas dans d'autres communes. Je remercie également les habitants et les élus qui se sont investis dans les groupes de travail mais aussi les associations, les entreprises et les exploitations agricoles qui contribuent à faire vivre et prospérer notre collectivité aujourd'hui identifiée comme une commune ambitieuse, moderne et engagée vers plus de responsabilité collective.

Méthode d'évaluation

Schéma d'évaluation



Les résultats évalués

Une collectivité responsable et durable

- Vision en termes de responsabilité sociétale et de gouvernance
- Intégration de la responsabilité sociétale et gestion interne responsable

Des services à la population concourant à la cohésion et à l'épanouissement de tous

- Bien-être de l'individu et épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Services aux populations et dynamiques locales

Une gestion responsable du territoire

- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- Urbanisme et aménagement durable des territoires

Le respect de l'environnement et de ses ressources

- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Prise en compte de l'environnement, de sa qualité et de sa dégradation

Une collectivité responsable et durable

Vision en termes de responsabilité sociétale et de gouvernance



Objectifs à atteindre¹

La commune doit établir sa stratégie sur un diagnostic exhaustif de sa situation, hiérarchiser les enjeux et identifier les partenaires (« parties prenantes ») avec lesquels elle contribue au développement durable et plus largement aux sept thèmes de la norme ISO 26000 :

- la gouvernance de l'organisation,
- les droits de l'Homme,
- les relations et conditions de travail,
- l'environnement,
- la loyauté des pratiques,
- les questions relatives aux consommateurs,
- le développement et les communautés locales.

La collectivité agit dans le respect de principes d'éthique, et des intérêts des parties prenantes, ceux de transparence et de loyauté.

CHIFFRES CLÉS

- 48 réunions extra-municipales
- 18 heures citoyennes avec les habitants
- 15 réunions publiques
- 9 enquêtes / questionnaires
- 7 comités extra-municipaux

L'avis de l'AFNOR

Les points forts



« Les élus de Bernin ont souhaité dès leur campagne électorale en 2008, inscrire l'évaluation tierce partie dans le management même de leur projet et dans le dialogue intense qui est mis en œuvre avec les habitants de la commune, et les entreprises. Cet engagement est affiché dans le mandat 2008-2014 et mis en œuvre via de nombreuses actions »¹

- la gouvernance, la concertation et la prise de décision notamment avec les habitants de la commune de Bernin,
- le projet politique intégrant la Responsabilité Sociétale (valeurs et éthique) et avant les élections de 2008,
- le dialogue constructif avec les parties prenantes identifiées

Les axes de progrès

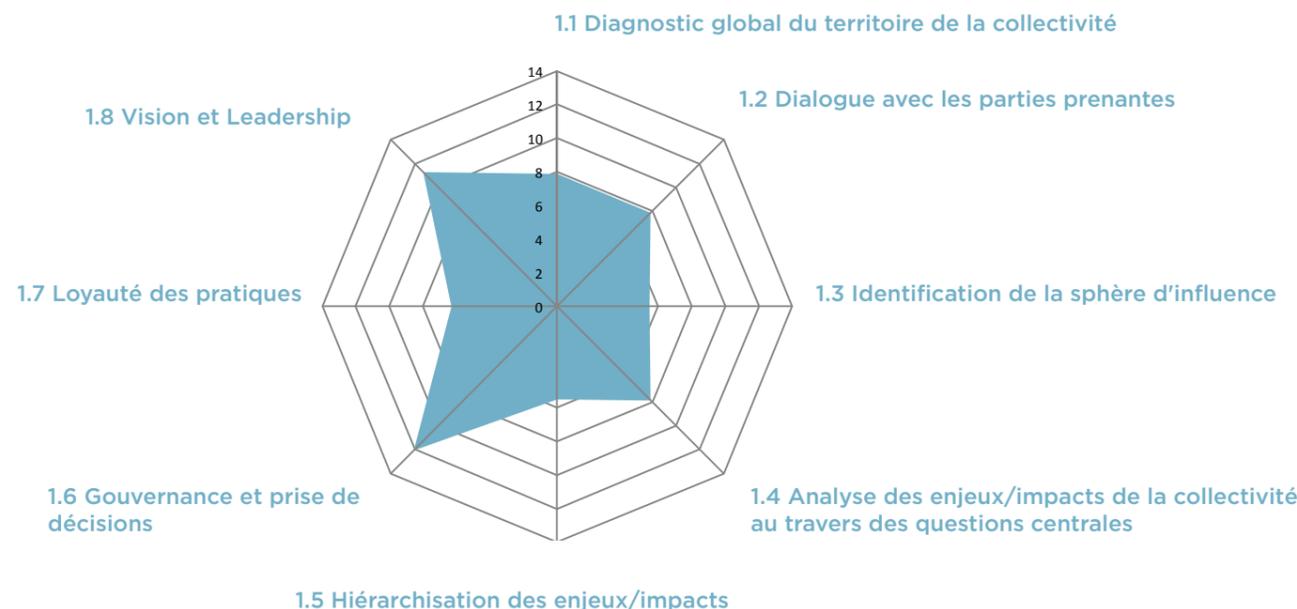


- formaliser les règles de la démocratie participative,
- élargir le champ d'identification des parties prenantes,
- engager une comparaison des pratiques avec d'autres communes.



Commission extra municipale déplacement et sécurité

Réunion de concertation dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires



Témoignage

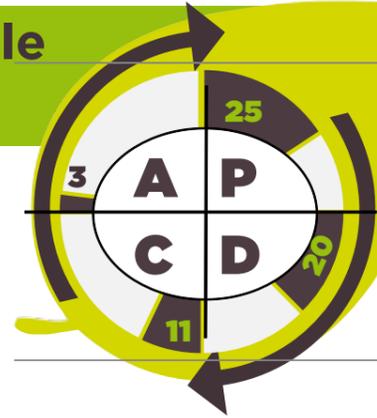
Romain Chabbal, Responsable Nouvelles technologies au CRDP* de Grenoble

« Lors du projet de renouvellement du matériel informatique de l'école des Dauphins, la commune de Bernin a dès le départ consulté l'équipe enseignante afin de définir les différents scénarios d'équipements possibles. La démarche de la commune de Bernin s'est attachée à écouter les besoins des enseignants, proposer des solutions numériques qui puissent répondre à ces besoins, permettre aux équipes de tester du matériel, informer les parties prenantes des enjeux correspondants (coûts, avantages et inconvénients de chacune des options envisagées). Cette réelle démarche de concertation et d'information devrait être garante d'une forte adhésion autour de l'option finalement retenue. »

*Centre de ressources et de documentations pédagogiques

Une collectivité responsable et durable

Intégration de la responsabilité sociétale et gestion interne responsable



L'avis de l'AFNOR

Les points forts

- « Dès le début du mandat, l'équipe municipale a développé sa politique Responsabilité Sociétale. »
- appropriation par chaque agent des objectifs du développement durable : fixation dans les entretiens d'évaluation
 - aides au quotient familial
 - gestion du prêt toxique, ...»¹
 - développement d'outils de management, de suivi et de communication,
 - implication des agents,
 - prise en compte de critères durables et sociétaux dans les appels d'offres,
 - politique de communication externe.

Les axes de progrès

- création d'un comité technique paritaire en octobre 2013 favorisant le dialogue social et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour améliorer la santé et la sécurité au travail
- allocation de moyens aux politiques achat et ressources humaines
- amélioration de l'information, des échanges sur les bonnes pratiques et mutualisations sur les communes du territoire
- inscription du Développement Durable et des compétences transversales dans les fiches de poste et les recrutements.



Objectifs à atteindre¹

La commune intègre les enjeux de la responsabilité sociétale dans ses politiques qui sont partagés par les élus et les agents. La politique de ressources humaines tient compte des diversités culturelles et sociales. Respectueuse du dialogue social, la commune assure de bonnes conditions de travail à ses agents. Elle gère ses achats, ses finances et ses interventions dans le respect du développement durable. La communication interne et externe est appropriée et pertinente.

CHIFFRES CLÉS

72 agents dont 49 titulaires

878 heures de formation dont 112 heures de formation diplômante, 5 stages de préparation aux concours,...

22% d'augmentation de l'enveloppe indemnitaire de la rémunération mensuelle des agents (des le 1er juillet 2013)

153 supports de communication



Retour de l'audit Iso 26000 aux agents communaux



Débriefing de l'exercice du plan communal de sauvegarde

Témoignage

Denis Julliard, animateur au service enfance-jeunesse

« Notre jardin potager aux écoles s'inscrit dans une démarche économique et de développement durable puisque nous n'utilisons aucun produit phytosanitaire, et un compost que nous produisons à partir de nos propres déchets afin de réduire notre impact carbone. L'ensemble de la production va mûrir sur place et être consommée par les enfants sans traitement chimique. L'approche ludique et respectueuse de l'environnement est très valorisante pour les plus jeunes enfants qui apprécient de pouvoir regarder le jardin et travailler la terre. Nous pensons installer une cuve, et une pompe alimentée par du photovoltaïque, pour collecter l'eau qui tombe des toits des bâtiments et qui n'est pas valorisée. »

¹Source rapport de l'AFNOR

Des services à la population concourant à la cohésion et à l'épanouissement de tous

Bien-être de l'individu et épanouissement de tous les êtres humains



L'avis de l'AFNOR

Les points forts



Le recueil de données a débuté et permet d'analyser une tendance notamment sur le nombre de logements sociaux, la qualité de l'eau distribuée et la vitalité des associations (suivi du nombre d'adhérents, nombre d'événements organisés...).

Les axes de progrès



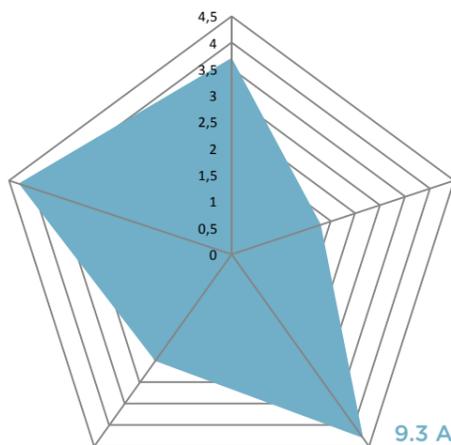
- D'autres indicateurs pourraient être suivis, par exemple :
- suivi des indicateurs de l'agence régionale de la santé ou des indicateurs de développement humain local
 - temps d'accès aux services
 - temps d'attente pour l'attribution d'un logement social
 - nombre de monuments classés et inscrits
 - population résidente exposée au bruit des déplacements routiers
 - nombre de plaintes relatives au bruit
 - taux de criminalité et incivilités
 - indice de propreté de la ville
 - nombre d'affichages publicitaires par format
 - nombre de projets locaux de coopération décentralisés (échanges, jumelages, transferts de technologie, accueil et formation...)

9.1 Satisfaction des besoins essentiels pour tous: logement, eau potable, santé, environnement sain, formation, éducation

9.2 Urbanisme et cadre de vie

9.3 Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité ainsi qu'à des pratiques sportives et de loisirs adaptées

9.5 Gouvernance et démocratie participative



9.4 Sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques)

Objectifs à atteindre¹

La commune assure la satisfaction des besoins essentiels pour tous: logement, eau potable, santé, environnement sain, formation, éducation, urbanisme et cadre de vie. Elle vise l'accès et la participation de chacun à une production culturelle de qualité ainsi qu'à des pratiques sportives et de loisirs adaptées. La commune est garante en matière de sécurité et de prévention des risques (naturels, technologiques); elle s'assure d'une bonne gouvernance et promeut la démocratie participative et la coopération décentralisée.

CHIFFRES CLÉS

148 places

= capacité de l'accueil périscolaire

84 logements sociaux soit 47% d'augmentation de logements sociaux entre 2008 et 2013

20 heures citoyennes

15 types de procédures en cas de risques naturels/sanitaires

4 scénarios de risques technologiques anticipés au plan communal de sauvegarde



Activités au centre de loisirs



Conférence à la bibliothèque sur le développement durable

Témoignage

Mireille Gatignol, lectrice

« Adhérente à la bibliothèque de Bernin depuis de nombreuses années, j'apprécie son offre très variée que ce soit pour les jeunes ou les adultes, en littérature ou en documentaires. D'autre part, en plus du choix, la présentation des derniers livres achetés et des coups de cœur, ou les conseils de livres sont vraiment très intéressants et encouragent la lecture et l'accès à des ouvrages que l'on ne connaît pas. De plus, à titre personnel et familial, nous avons pu participer à des animations proposées autour de lectures de contes, d'écrivains (comme les écrivains en Grésivaudan ou la création d'un carnet de voyage) ou de scientifiques sur le réchauffement climatique, toujours passionnantes. Enfin, nos enfants y ont eu un accès privilégié quand ils étaient à l'école avec des visites pour emprunter, assister à des présentations de livres ou rencontrer des auteurs qui les ont marqués. Ils continuent d'être des lecteurs réguliers et utilisent aussi l'accès par internet pour chercher et/ou réserver un livre particulier. Je finirai par l'accueil chaleureux de notre bibliothèque de village qui est un lieu agréable qui accueille toutes les générations et donne une ouverture sur beaucoup de domaines en présentant régulièrement des expositions. »

¹Source rapport de l'AFNOR

Des services à la population concourant à la cohésion et à l'épanouissement de tous

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



L'avis de l'AFNOR

Les points forts



Des indicateurs existent :

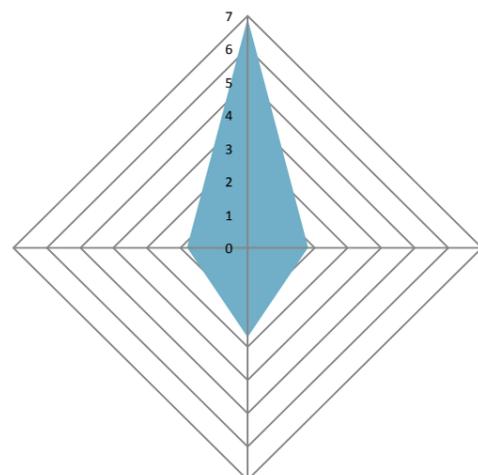
- Suivi du nombre de bénéficiaires des aides aux loisirs, des aides sociales du CCAS,
- Suivi du revenu moyen,
- Suivi de la population des seniors

Les axes de progrès



- tenir d'autres indicateurs (taux de croissance du nombre d'emplois, taux de chômage féminin, taux de création d'entreprises, taux d'échec scolaire, difficulté de lecture chez les jeunes, nombre de livres empruntés dans les bibliothèques par habitant, part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, part des ménages surendettés, part des personnes âgées disposant d'une petite retraite),...
- assurer l'employabilité des agents et les aider à gérer leur fin de carrière
- quantifier le montant de l'aide publique locale au développement
- augmenter la part des fonctions d'encadrement occupées par des femmes et le rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle

8.1 Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous



8.4 Lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination

8.2 Accès de chacun à une éducation de qualité

8.3 Lutte contre la pauvreté

Objectifs à atteindre¹

La collectivité vise à l'inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous, un accès de chacun à une éducation de qualité. Elle lutte contre la pauvreté et contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

CHIFFRES CLÉS

490 heures d'insertion réalisées en 2012 sur le territoire communal pour l'entretien des espaces verts et bâtiments

165 personnes âgées présentes au repas des seniors

30 participants aux ateliers seniors

13 bénéficiaires du portage des repas

10 stagiaires accueillis en 2012



Repas des seniors



Association d'insertion : nettoyage de l'école

Témoignage

Elodie Curzillat, bénéficiaire d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au service communication de la Mairie de Bernin

« Quand on est jeune diplômé, décrocher un job est d'autant plus difficile que le manque d'expérience se fait sentir. Pour cela, le CAE est un tremplin pour l'entrée dans le monde du travail et une alternative au chômage. J'ai ainsi pu accéder à un poste d'assistante de communication et approfondir mes compétences, et un mois et demi après la fin de mon contrat d'un an à la mairie de Bernin, j'ai retrouvé un emploi en tant que rédactrice web.

Je pense que cette expérience, couplée à mes compétences, a clairement contribué à ce retour rapide dans la vie active et à l'accès à un contrat « standard » »

¹Source rapport de l'AFNOR

Des services à la population concourant à la cohésion et à l'épanouissement de tous

Services aux populations et dynamiques locales



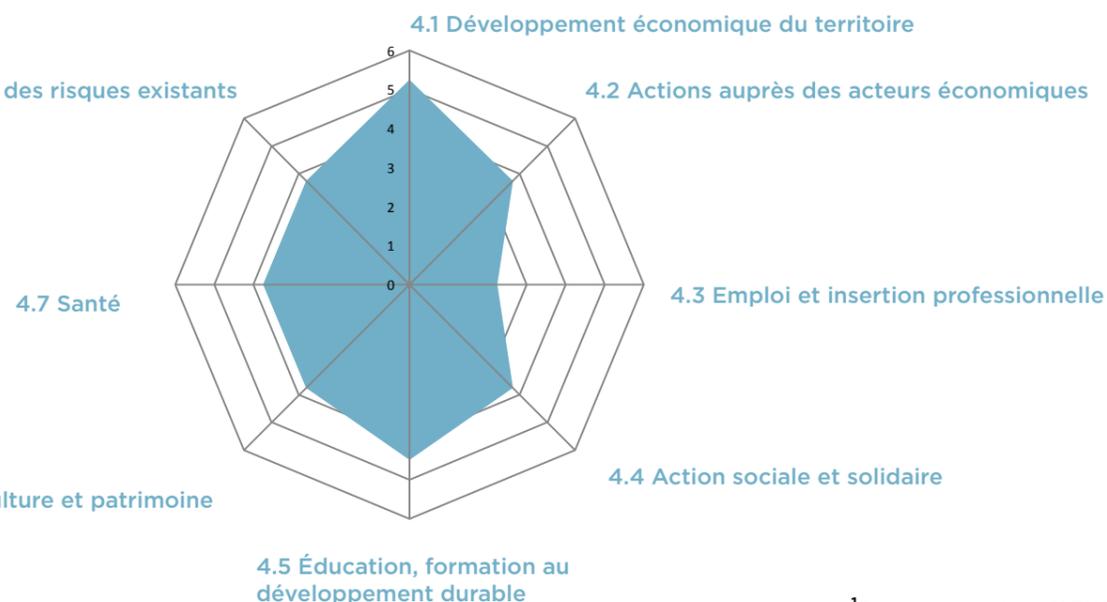
L'avis de l'AFNOR

Les points forts

- diversification du territoire économique: agriculteurs, commerçants, artisans et industriels,
- des entreprises innovantes et certifiées,
- développement social et solidaire: soutien aux associations, prise en compte de tous les âges notamment les jeunes et les seniors,
- une bibliothèque avec 800 lecteurs actifs favorisant l'éducation et la formation,
- un soutien aux nombreuses associations présentes sur la commune, un jumelage et un événement remarqué,
- de nombreuses festivités pour favoriser les rencontres et la convivialité,
- une offre de soins adaptée aux besoins de la population,
- la prise en compte des risques naturels et technologiques présents sur la commune.

Les axes de progrès

- prendre des initiatives liées à l'économie sociale et solidaire,
- aller au-delà du territoire communal pour favoriser l'accès à l'emploi pour tous et pour le développement des compétences,
- développement social et solidaire: combattre l'exclusion sous toutes ses formes,
- proposer plus de logements sociaux,
- favoriser la diversité,
- définir la politique culturelle de la commune,
- promouvoir et développer la sensibilisation de tous à la Responsabilité Sociétale.



¹Source rapport de l'AFNOR

Objectifs à atteindre¹

La collectivité encourage les acteurs économiques à s'impliquer dans des pratiques de production et d'échanges responsables, contribue à favoriser l'accès de tous à l'emploi, prévient les exclusions et corrige les inégalités. La commune facilite l'accès à la santé, l'éducation, la formation, la connaissance; elle diffuse des modes de savoirs relatifs au développement durable. L'acteur met en avant le patrimoine culturel et valorise les cultures, les langues, les arts et les savoirs locaux dans leur diversité, afin de développer l'épanouissement des populations, l'attractivité et la vitalité du territoire tout en participant à la prévention des incivilités ainsi qu'à la prévention des risques naturels, climatiques, technologiques ou industriels.

CHIFFRES CLÉS

3109 habitants

105 aides aux activités versées aux familles en 2012

11 aides pass foncier versées en 2012

61 associations

72 328 heures d'accueil pour les enfants en 2012 - 37 983 en 2008



Forum des associations



Atelier « mémoire »

Témoignage

Anne Gounon, participante à l'atelier mémoire organisé par la commune

« Je me suis aperçue que j'avais parfois des difficultés à me rappeler certains mots de mon vocabulaire. J'ai assisté à la conférence sur la mémoire qui avait été organisée par la Mairie à l'issue de laquelle je me suis inscrite immédiatement en me disant que le stage me permettrait de trouver des solutions pour remédier aux problèmes que je rencontrais. Ces ateliers m'ont sensibilisé au problème de la diminution de la mémoire et m'ont rendue vigilante. C'est une très bonne chose de les avoir mis en place et je les conseille vivement à tous ceux qui le souhaitent. Il s'agit d'une excellente initiative de la mairie. Ce stage m'a permis de me rassurer sur l'état de ma mémoire et m'a fait prendre conscience qu'il fallait la faire travailler »

Une gestion responsable du territoire

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



L'avis de l'AFNOR

Les points forts



La commune initie son projet « Responsabilité Sociétale selon l'ISO26000 ». Elle a mis en place quelques indicateurs (prospective, recensement des entreprises, suivi des modes de consommations durable, réalisation d'une évaluation tierce partie (AFAQ1000NR Territoires)...). Les premiers résultats obtenus sont encourageants.

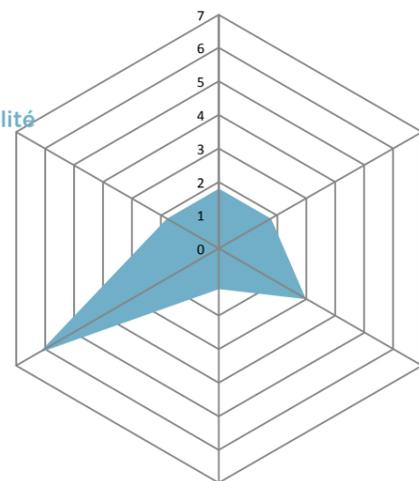
Les axes de progrès



- part des achats de la collectivité ayant un certificat ou un label de qualité environnementale
- part des salariés du territoire travaillant dans une entreprise privée certifiée ISO 14001
- proportion des exploitations agricoles signataires d'une démarche labellisée
- indicateurs de consommation d'espace dans le cadre de la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles

10.6 Développement de la responsabilité sociale et environnementale des organisations

10.5 Recours aux écolabels et à la certification environnementale



10.4 Réduction des déchets à la source

10.1 Organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution

10.2 Diversification des productions et des activités

10.3 Modes de consommation durables et responsables

Objectifs à atteindre¹

La commune veille à une organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution, une diversification des productions et des activités, et à des modes de consommation durables et responsables. Elle réduit ses déchets à la source, recourt aux écolabels et à la certification environnementale et concourt au développement de la responsabilité sociale et environnementale des organisations.

CHIFFRES CLÉS

725 000 € = montant de la provision contre l'emprunt à risque

1135 kg de papier recyclé collecté en 2012

205 entreprises

123 commerces et services

12 exploitants agricoles

4 réunions avec les commerçants et artisans en 2013



Désherbage vapeur



Réunion avec les commerçants

Témoignage

Olivier Roux, agent des services techniques.

Le tri des déchets au sein de la collectivité est en place pour les papiers et les déchets de la cantine scolaire. Nous avons également mis en place depuis plusieurs années une plateforme de compostage des déchets verts afin de quantifier les déchets, et de les optimiser afin de s'en servir en amendement sur les gazons.

Le service a enfin proposé de mettre en place en 2013 un tri des déchets produits par les services techniques dans l'exécution des différentes missions quotidiennes. Pour se faire, j'ai fabriqué des bacs, ainsi qu'avec des collègues, un plan du site permettant à chacun de collecter les déchets produits par son chantier et de les trier: aluminium, fer, bois, bois autoclavé, plastique...

De plus, sur la plateforme de compostage, une signalétique permet de répertorier chaque déchet suivant sa nature et sa future utilisation - broyage ou compostage - ainsi que les différentes étapes du compost.

La mise en place du tri permet de réfléchir au choix des matériaux et d'optimiser les déchets. Cela permet également de valoriser les déchets produits en les réutilisant pour d'autres fonctions, car parfois, je retrouve dans les bacs de tri le petit bout de matière qui manque ... Enfin, le tableau de bord élaboré chaque année, permettra d'évaluer la quantité de déchets de différentes natures produits par le centre technique.

¹Source rapport de l'AFNOR

Une gestion responsable du territoire

Urbanisme et aménagement durable des territoires



L'avis de l'AFNOR

Les points forts

La démarche responsable de l'équipe municipale trouve tout son sens au cœur des principales compétences de la commune de Bernin: urbanisme et aménagement des territoires:

- approche responsable du territoire dans la recherche de l'équilibre: agricole (amap, conservation des vergers, des vignes et des zones de culture), industrielle (technologies), habitat et naturel (zone verte, zones humides...), risques
- intégration de la construction responsable (BBC ou équivalent, choix des matériaux, bien-être, ergonomie...),
- diagnostic concerté sur la circulation engendrant des actions pour développer des modes de transport doux,
- appréhension des risques naturels et technologiques (Craponoz, PPRN, Seveso, PCS...)

Les axes de progrès

- améliorer le retour vers les parties prenantes et évaluer l'efficacité du mode participatif
- mener une véritable réflexion sur les cultures agricoles intensives et évaluer l'utilisation des pesticides sur le territoire
- favoriser la gestion durable de la forêt communale
- poursuivre le projet d'éco-quartier
- définir une politique de valorisation touristique
- poursuivre la politique transport (pedibus, transports collectifs réduction de l'usage de la voiture)
- encadrer l'urbanisation autour des sites à risque



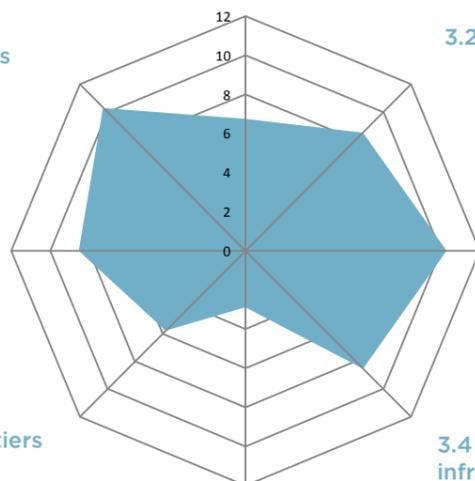
3.1 Documents de planification, d'aménagement et d'urbanisme

3.2 Dimension participative

3.8 Anticipation des risques

3.3 Cadre de vie, habitat et logement

3.7 Installations et équipements collectifs



3.6 Espaces agricoles et forestiers

3.4 Déplacements, transports et infrastructures

3.5 Tourisme

'Source rapport de l'AFNOR

Objectifs à atteindre¹

De manière durable et responsable, la collectivité intègre les principes du développement durable et une dimension participative dans les documents de planification, d'aménagement et d'urbanisme pour promouvoir un habitat décent pour tous et respectueux de l'environnement. Elle développe une politique de transports, des équipements publics et du tourisme qui intègre les principes de développement durable. La commune se préoccupe des espaces agricoles et forestiers, de leur intégration à un vaste système d'articulation de différents territoires et de leur devenir.

CHIFFRES CLÉS

808 demandes d'autorisation d'urbanisme depuis 2007 (dont 450 déclarations de travaux et 150 permis de construire avec PC modificatif)

768 ha de territoire communal

89 % d'habitat individuel

84 logements sociaux dont 8 communaux

45 % de surface agricole

20 ha de parc technologique



Projet d'aménagement du quartier de l'ancienne gare (esquisse de travail soumise à la concertation)



Logements sociaux

Témoignage

Julien COANT, INITIAL Consultants

« L'étude urbaine sur le quartier de l'ancienne gare lancée par la ville de Bernin prévoyait dès le cahier des charges un objectif de concertation (réunions publiques, ateliers sur les attentes concernant le projet et d'échanges sur le scénario retenu, questionnaire) ce qui avait retenu notre intérêt pour cette mission. Ces contributions ont permis de collecter les réactions ou témoignages des habitants et ont nourri le projet. Des orientations qui ont fait consensus, comme la volonté partagée d'un quartier animé et vivant. Au-delà de la convivialité générée par ces dispositifs, cet engagement a permis un travail approfondi, avec des habitants qui maîtrisaient les données et contraintes du projet et du site. Enfin, la concertation a également été institutionnelle: rencontre de l'ensemble des personnels des équipements concernés, travail continu avec les différents services de la ville, mobilisation d'un groupe d'élus élargi pour le choix du scénario d'aménagement, et à venir plaquette d'information et restitution du scénario retenu. »

Le respect de l'environnement et de ses ressources

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

L'avis de l'AFNOR

Les points forts

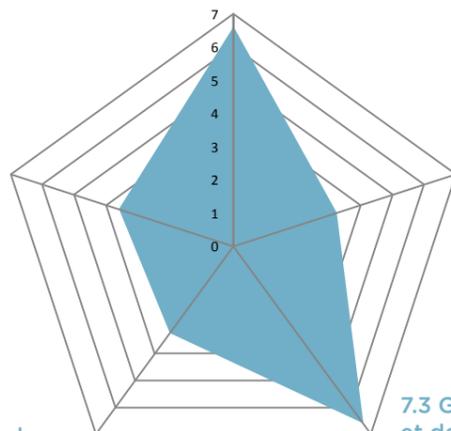
- Les données démontrent l'efficacité des actions menées pour préserver la biodiversité notamment floristique, la gestion des déchets et des eaux usées.
- tableau de bord permettant de suivre les tontes (depuis 2008), comparaison avec la pluviométrie et analyse des causes ayant généré une augmentation des tontes.
- tableau de bord permettant de suivre le désherbage de la voirie et des dépendances par type de traitement (brosse, balayeuse, thermique, vapeur, binage/fauchage, analyse des résultats par rapport à 2010)
- tableau de bord permettant de suivre la taille des arbustes et rosiers (2011),
- tableau de bord permettant de suivre l'entretien et le nettoyage des grilles d'eaux pluviales et évier d'évacuation (2011)
- tableau de suivi du taux de conformité (paramètres microbiologiques et physico-chimiques) de l'eau potable depuis 2006
- surveillance des rejets dans l'air et dans l'eau de la société SOITEC

Les axes de progrès

- adopter une méthode de choix des indicateurs pertinents pour la commune qui tiendra compte des enjeux du territoire et des attentes des parties prenantes
- analyser factuellement les impacts écologiques (préservation de la biodiversité faunistique, préservation des ressources naturelles, protection des milieux pour ne pas se priver d'opportunités d'amélioration,
- rechercher les données de benchmark (état exemplaire, données de l'ADEME...) pour positionner les résultats, voire pour fixer les cibles,
- organiser l'écoute des parties prenantes sur le volet « milieu naturel, richesse écologique ».

7.1 Protection des espèces et des habitats

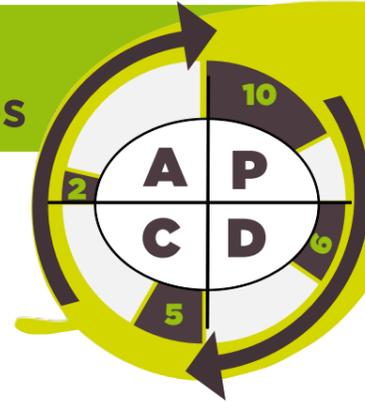
7.5 Protection du paysage et intégration des activités



7.2 Lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols)

7.3 Gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées

7.4 Gestion rationnelle des ressources naturelles



Objectifs à atteindre¹

La commune assure la protection des espèces et des habitats, la lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols). Elle gère écologiquement et rationnellement les déchets et les eaux usées, les ressources naturelles, et contribue à la protection du paysage et l'intégration des activités.

CHIFFRES CLÉS

1637 m³ d'eau d'arrosage économisées

-20 % de la consommation d'eau suite à la mise en place de 4 pluviomètres

14 nichoirs à insectes

0 produit phytosanitaire depuis 2010



Rencontres jardinage : présentation des nichoirs



Prairie fleurie

Témoignage

Anne Goudard, responsable développement durable SOITEC

« La municipalité a mis en place des actions qui lui permettent de vérifier que Soitec respecte les normes autorisées pour préserver et l'eau et l'air. La commune s'assure de façon autonome (1 fois par trimestre) de la conformité de notre rejet d'eaux industrielles grâce à des prélèvements dont les résultats nous sont transmis. D'autre part, sur demande de la municipalité, nous communiquons mensuellement les mesures de notre rejet d'eaux industrielles et de légionelle et trimestriellement celles de nos rejets atmosphériques. Nous considérons avoir d'excellentes relations avec la commune de Bernin. En guise d'exemple, l'organisation de la visite de notre site pour les habitants, en partenariat avec la mairie, a été pour nous un succès et un moment très convivial. Cela nous a permis de présenter en toute transparence nos enjeux sociétaux et environnementaux. Ces relations peuvent être améliorées en échangeant plus systématiquement et directement sur les actions mises en place par la commune ou sur le suivi de projets (ex. désenvasement des Chantournes) pour lesquels SOITEC est volontiers partenaire. »

¹Source rapport de l'AFNOR

Le respect de l'environnement et de ses ressources

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



L'avis de l'AFNOR

Les points forts

- optimisation de l'éclairage public, changement des ampoules, horloges,
- mise en place du concours « familles à énergie positive » et dossier « mise en lumière sur les économies d'énergie »,
- réalisation de deux diagnostics énergétiques : éclairage public et bâtiments communaux,
- optimisation des consommations de chauffage : réglage des températures, horloges,
- achat de vélos et véhicule électriques,
- animation d'une réunion pde avec les entreprises,
- déplacements des services enfance jeunesse pour les rapprocher des écoles afin de réduire les déplacements des agents et des parents,
- favorisation des modes de déplacement doux.

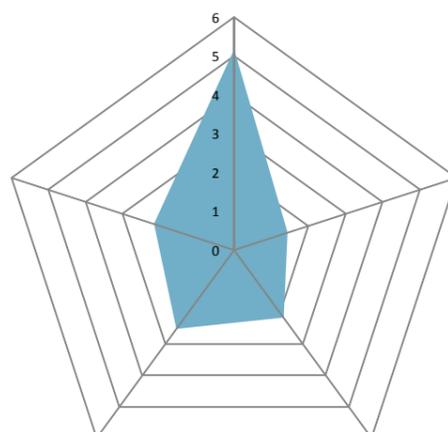


Les axes de progrès



- poursuivre le projet d'extinction de l'éclairage public,
- identifier des indicateurs touchant le changement climatique et la protection de l'atmosphère (énergie renouvelable, transport, bilan carbone...),
- définir des cibles à atteindre et organiser un suivi,
- organiser l'écoute des parties prenantes sur le volet « changement climatique ».

6.1 Réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre



6.2 Favoriser les énergies renouvelables (ENR)

6.3 Prise en compte du changement climatique dans l'aménagement et le développement des infrastructures

6.4 Transports

6.5 Stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (bâtiments, réseaux et infrastructures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence, etc.)

Objectifs à atteindre¹

La commune contribue à la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, favorise les énergies renouvelables (ENR), prend en compte le changement climatique dans l'aménagement et le développement des infrastructures. La collectivité de Bernin développe des stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (transports, bâtiments, réseaux et infrastructures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence, etc.) (extraits du référentiel ISO 26000)

CHIFFRES CLÉS

16000 KWh

économisés suite au changement de 104 changements de points lumineux (70 W au lieu de 100 ou 125 w)

21 postes de commande d'éclairage public équipés d'horloges astronomiques

1ère étoile Villes et villages étoilés



Véhicule électrique



Témoignage

La famille Lecot, participante au concours « Familles à énergie positive »

« J'ai participé au concours « Familles à énergie positive » organisé par l'AGEDEN visant à réduire la consommation d'énergie des foyers. Je suis très sensible en ce qui concerne l'environnement. Ce concours nous a permis de sensibiliser nos enfants à ce problème et de réfléchir en famille à toutes les petites actions que l'on peut mettre en place au quotidien pour réduire notre empreinte énergétique. Grâce aux échanges avec les autres participants, nous avons découvert des sources d'économie auxquelles nous n'avions pas encore pensé, comme nettoyer régulièrement les ampoules électriques ou dépoussiérer la grille arrière du frigo. »

Le respect de l'environnement et de ses ressources

Prise en compte de l'environnement, de sa qualité et de sa dégradation



L'avis de l'AFNOR

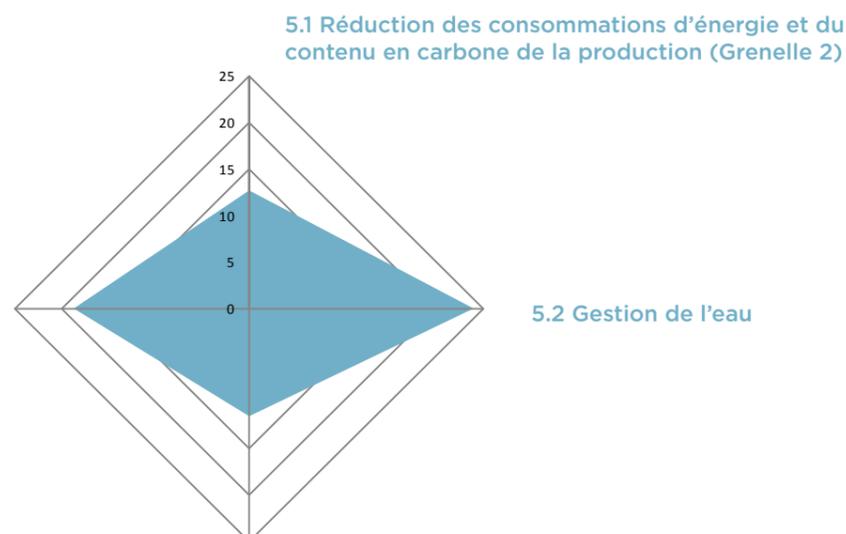
Les points forts

- plan de gestion raisonnée des voiries et espaces verts (désherbage, fauchage raisonné), suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires, plateforme phytosanitaire pour les agriculteurs
- lutte intégrée: traitement naturel (nichoir à chrysopes, mouche du brou de la noix...).
- nouvel espace de pêche au lac de bois gramont
- mare écologique/pédagogique avec l'onf
- plantation et expertise sécuritaire et sanitaire d'arbres (environ 30 par an).
- utilisation très modérée du sel de déneigement
- réduction de la consommation d'eau (70 %) pour arrosage
- 3 rencontres jardinage et 3 journées nettoyage des espaces avec les berninois



Les axes de progrès

- mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie chez les entreprises et les particuliers
- faune: suivre une ou deux espèces témoins
- développer les partenariats avec les associations spécialisées dans la conservation des espaces
- réaliser un diagnostic du fonctionnement interne en matière de gestion des déchets.



*Source rapport de l'AFNOR

Objectifs à atteindre¹

La commune La collectivité renforce les mesures d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et développe les énergies renouvelables, elle gère les ressources en eau de manière responsable et durable tant du point de vue de la consommation que de l'assainissement et de la pollution. La collectivité veille à assurer la bonne qualité des milieux naturels et à préserver la biodiversité et les ressources. Enfin, elle favorise la réduction des déchets par la prévention et développe une gestion qui s'appuie sur les différentes formes de valorisation tout en limitant les impacts de cette gestion sur l'environnement et la santé publique.

CHIFFRES CLÉS

- 30 arbres par an plantés depuis 2008
- 100 % d'engrais organique
- 99,6 % rendement du réseau d'eau potable*
- 155 m² de massifs contre 310 en 2009
- 3 saisons de fleurs pour le coût d'une
- 1 tonne de sel 2012 au lieu de 8 de sel de déneigement



Travaux sur le réseau d'eaux pluviales chemin du Teura



Plantation d'arbres, route départementale

Témoignage

Jean-Pierre Palmas, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise

La politique de Bernin en matière de suivi et d'entretien de son réseau d'eau potable répond tout à fait à la logique de développement durable et de responsabilité sociétale de la norme iso 26000. En effet, les systèmes mis en place pour la récupération de l'eau de pluie et l'asservissement de votre arrosage sont des mesures d'optimisation de la gestion des ressources en eau que nous ne pouvons que saluer. Les démarches réalisées par la ville de Bernin nous semblent tout à fait conformes à l'enjeu de responsabilisation des organisations qui sont, tous les jours un peu plus, confrontées à des défis économiques et de préservation de l'environnement.

* source: Communauté de l'eau potable 2013

Bernin durable et responsable - Juillet 2013 - Page 23

Présentation du territoire

La commune de Bernin présente des caractéristiques antagonistes qui influent sur sa gouvernance. Commune rurale (les terres agricoles représentent 46% du territoire communal), Bernin est aussi une commune industrielle réputée pour ses zones d'activités parmi les plus importantes de la vallée du Grésivaudan (1 500 personnes environ viennent travailler chaque jour sur la commune). Commune membre du Parc national régional de Chartreuse, Bernin est traversée par une autoroute et des flux automobiles importants scindent son territoire. Le cône du Manival est une zone naturelle exceptionnelle dont il convient de préserver le paysage, la biodiversité faunistique, d'y encourager les activités agricoles et la viticulture tout en réglementant autant que

de possible les activités de loisir qui s'y sont développées sans contrôle ni règle depuis de très nombreuses années. Bernin doit avoir conscience de son patrimoine historique et doit être capable de prendre le train des nouvelles normes de construction que nous imposent les dernières lois Grenelle. Tous ces éléments et de nombreux autres font de notre commune un espace à la gestion complexe dans un environnement réglementaire de plus en plus contraignant, budgétaire de plus en plus incertain et environnemental de plus en plus dégradé. La méthode ISO 26000 nous aide à avancer de façon construite vers une gestion durable et raisonnée du territoire sur lequel nous vivons.

La note globale



Bernin *Territoire* Éthique **Médiation** Ressources
Responsabilité Environnement *Respect* Citoyen
Concertation Écoute **Durable** Biodiversité
Sobriété Transition **Suivi** Méthode *Agriculture*
Entreprise *Dette* **Emploi** *Génération* **Éducation**
Patrimoine Avenir *Engagement* *Évaluation*